

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 035-2019

Type d'intervention: Motion

Motion ayant valeur de directive: ☐

N° d'affaire: 2019.RRGR.53

Déposée le: 04.03.2019

Motion de groupe: Non

Motion de commission: Non

Déposée par: Fuhrer-Wyss (Burgistein, PS) (porte-parole)
Baumann (Suberg, Les Verts)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui

Urgence accordée: Oui 07.03.2019

N° d'ACE: du

Direction: Direction de l'économie publique

Classification: —

Proposition du

Conseil-exécutif:



Bail à ferme agricole à Hondrich: imposer une agriculture biologique

Le Conseil-exécutif est chargé d'intégrer l'agriculture biologique aux critères requis pour l'adjudication de l'affermage de l'exploitation agricole de Hondrich.

Développement :

Le domaine agricole de l'Inforama Oberland bernois, situé à Hondrich, est affermé depuis l'an 2000. Après un débat politique circonstancié, il avait été décidé à l'époque que le domaine serait exploité selon le cahier des charges de Bio Suisse. L'agriculture biologique faisait donc clairement partie des conditions de l'affermage.

Malheureusement, le fermier a décidé d'abandonner l'agriculture biologique fin 2015. (Une intervention parlementaire demandant que le domaine de Hondrich continue d'être exploité en bio avait alors été rejetée de peu.)

Le 14 janvier dernier, un communiqué de presse informait que le fermier, Christian Berger, avait décidé de ne pas prolonger son bail à ferme avec le canton de Berne et de se retirer de l'exploitation agricole de Hondrich fin décembre 2020.

Le contrat d'affermage doit être mis en adjudication à l'été 2019.

En 2016, la Direction de l'économie publique du canton de Berne a lancé une offensive biologique visant à poursuivre le développement de l'agriculture bernoise sur la trajectoire de la durabilité. L'offensive biologique fait partie des objectifs du programme gouvernemental de législature 2019 à 2022 (objectif 5.2).

En 2017, le canton de Berne comptait 11,7 pour cent d'exploitations bio, soit 1173, une proposition nettement inférieure à la moyenne nationale de 13,6 pour cent.

Pour réussir, l'offensive bio a besoin de modèles. C'est justement pour les petites exploitations agricoles situées en zone de montagne que le bio représente une possibilité d'évolution idéale vers plus de qualité et de création de valeur. Ce changement de mains est l'occasion idéale de faire de l'agriculture biologique une condition de l'adjudication du contrat d'affermage du domaine agricole de Hondrich. L'agriculture biologique offre de bonnes perspectives d'avenir aux agriculteurs et agricultrices. D'une part parce que les produits bio gagnent des parts de marché, et d'autre part parce que le changement climatique ou encore la santé des animaux posent des défis qui nécessitent d'urgence de nouvelles approches. En tant que centre de formation, le domaine de Hondrich doit donner des réponses et faire œuvre de précurseur en proposant de nouvelles solutions durables. Avec l'exploitation du domaine de Hondrich en bio, il en va donc aussi de la crédibilité et de la qualité de la formation agricole dans le canton de Berne.

Motivation de l'urgence : Le contrat d'affermage doit être mis en adjudication à l'été 2019.

Destinataire

- Grand Conseil